

Graine de boîte, un concours pour graines de créateurs



Pour qui ?

Pour tous les lycéens, étudiants et apprentis de la région Centre

Qu'est-ce que c'est ?

Ce concours pédagogique, organisé par la Région Centre, est ouvert aux élèves de : Brevet de Technicien Supérieur, Seconde Générale et Technologique, Baccalauréat Professionnel, Brevet Technique des métiers et Brevet professionnel.

Il vous sensibilise à la création d'entreprise et vous en fait découvrir les étapes essentielles.

Comment ça marche ?

Regroupés en équipes de six élèves maximum, vous vous inscrivez au concours entre le 1er septembre et le 20 décembre 2013. Vous élaborez un projet de création ou de reprise d'entreprise et vous suivez chronologiquement les dix étapes énoncées dans la plaquette fournie. Vous réalisez un dossier à remettre au Conseil régional pour le 5 mai 2014. Après réu-

nions du jury, vous serez peut être parmi les heureux gagnants des ordinateurs portables et des imprimantes....remis en juin 2014.

Les équipes doivent suivre chronologiquement les étapes énoncées ci-après, apporter les informations demandées et répondre aux questions posées :

Définition du projet, étude de marché, mode de distribution et/ou méthode de prospection, identification de l'entreprise, forme juridique de l'entreprise, besoins en personnel, investissements nécessaires au démarrage de l'entreprise, charges de fonctionnement, chiffre d'affaire et bilan de l'expérience.

Elles doivent présenter leur projet dans un document (30 pages maximum) dont la présentation est libre.

Petit conseil : N'attendez pas le dernier moment!! Plus vous commencez tôt, plus vous aurez de temps pour réaliser votre dossier.

Les projets d'entreprise doivent être envoyés avant le 5 mai 2014, en trois exemplaires, au Conseil régional du Centre. Lors de la finale organisée début juin 2014, chaque équipe disposera de 15 minutes pour présenter oralement son projet, à l'aide d'un power point, tout en étant soumis au questionnement des membres du jury. La remise des prix s'effectuera d'ici fin juin 2014 au Conseil régional du Centre.

Pour chaque membre de l'équipe, les premiers gagnent un ordinateur portable et une imprimante d'une valeur de 900 € maximum, les seconds un ordinateur portable d'une valeur de 500 € maximum, les troisièmes un chèque d'une valeur de 250 € maximum. Les équipes arrivées 4e, 5e et 6e sont également récompensées.

Chaque équipe doit s'inscrire préalablement auprès du Conseil régional du Centre et avant le 20 décembre 2013, date limite, à l'aide du bulletin d'inscription pré-établi, soit par écrit, soit par fax au numéro : 02.38.70.32.97 ou par mail à l'adresse suivante : beatrice.pasquet@regioncentre.fr. Des dossiers seront envoyés à chaque équipe dès réception du bulletin d'inscription.